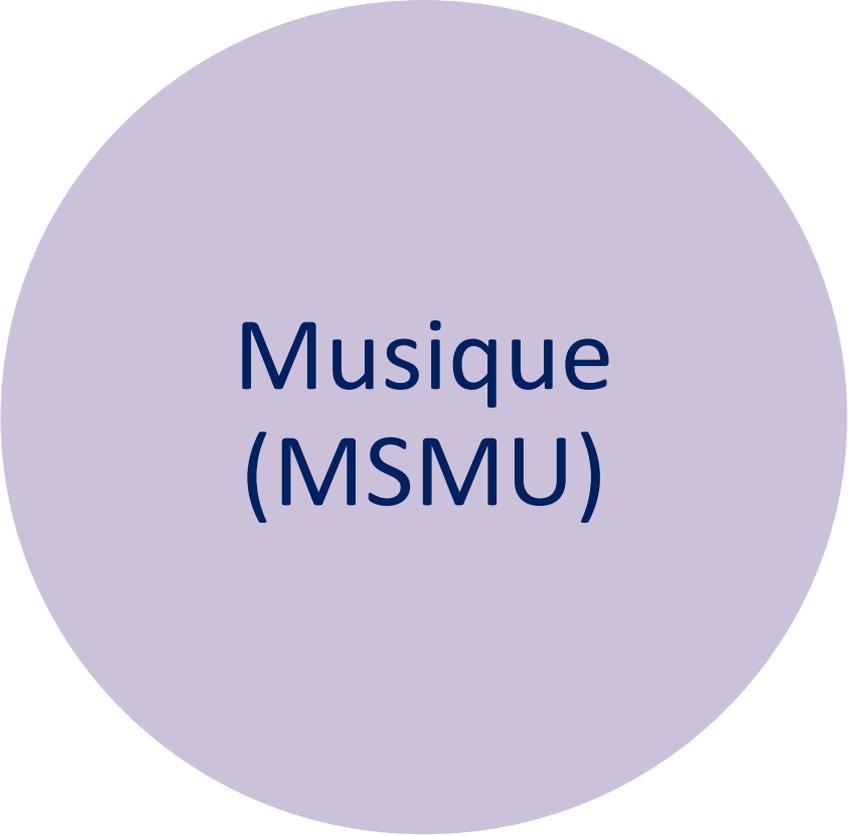


# Maturité spécialisée



Musique  
(MSMU)

# But de la formation

La MS est un titre de l'ECG. Dans le domaine des arts, elle donne accès aux concours d'admission en 1ère « Bachelor of Arts » de la Haute école de musique de Genève (HEM) ou de la Haute école de musique de Lausanne (HEMU).

- musique (4 profils) :

## HEM

- classique
- musique ancienne

## HEMU

- jazz
- musiques actuelles

- musique et mouvement (HEM)

# Durée et contenus de la formation

- 3 profils :
  - classique
  - jazz
  - musique et mouvement
- Cours individuels de pratique instrumentale (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> instruments)
- Cours semi-collectifs de solfège et d'analyse musicale
- Stages-ateliers
- Pratique instrumentale ou vocale personnelle
- Un travail de maturité spécialisée (à l'ECG)

# Durée et contenus de la formation

La MSMU est une année scolaire de 40 semaines, chargée en travail dans les cours et les ateliers et en travail personnel :

- plusieurs heures de cours et d'ateliers par semaine
- environ 8 heures par semaine de travail de maturité spécialisée
- des heures de travail personnel

# Travail de maturité spécialisée (TMsp)

## Contenu du TMsp

- Une production avec une prestation instrumentale live, sur la base d'une recherche thématique personnelle
- Un dossier documenté et critique

## Encadrement

Le suivi de la recherche artistique et du TMsp est assuré par une personne référente ECG pendant toute l'année.

## Evaluation

- Le TMsp fait l'objet d'un récital et d'une défense orale.
- Le jury est composé de la personne référente ECG, d'une personne experte dans le domaine musical et d'une personne représentant la HEM.

# Conditions d'admission

- Avoir une pratique instrumentale ou vocale de 5 à 10 ans (pratique personnelle et cours individuels de pratique musicale).
- Avoir un niveau de solfège avancé (certificat de solfège de la CEGM ou titre jugé équivalent ou test préalable à réussir).
- Avoir obtenu son certificat ECG dans l'option Musique, avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle (moyenne des disciplines de l'OSP).
- Avoir réussi l'épreuve d'admission pour démontrer le niveau artistique à la réussite d'une année de MS.

# Epreuve d'admission

## Audition d'admission :

**10 minutes**

- La personne candidate prépare 3 morceaux (annoncés à l'avance), dont au moins 1 par cœur.
- A l'audition, elle choisit l'un des morceaux, le jury lui en désigne un second à jouer.



## Entretien d'admission :

**10 minutes**

- Sur la motivation du projet d'études musicales, sur le choix des morceaux de l'audition et sur la pratique musicale.



## Test de solfège : **20 minutes**

- Pour les élèves n'étant pas en mesure de présenter un certificat de solfège de la CEGM ou un titre jugé équivalent.

# Jury d'admission

- **Organisation et présidence du jury :**  
Responsabilité de l'Ecole de culture générale
- **Composition du jury :**
  - une personne représentant la Haute école de musique (HEM)
  - une personne experte dans le domaine musical
  - une personne représentant l'ECG

# Critères d'admission

## Compétences pratiques :

Niveau instrumental ou vocal et potentiel de développement

Capacités de lecture musicale

Répertoire

## Compétences théoriques :

Repères dans l'histoire de la musique

Notions de formes musicales

## Compétences générales :

Capacité à montrer sa motivation et sa détermination pour des études musicales

Sensibilité artistique

# Obtention de la maturité spécialisée

- Réussir les examens de fin d'année :
  - pratique instrumentale ou vocale (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> instruments)
  - cours de solfège et d'analyse musicale.
- Valider les stages-ateliers.
- Obtenir la validation de son travail de maturité spécialisée (réalisation artistique et soutenance), avec la mention « suffisant ».

# Non-obtention de la maturité spécialisée



**En cas d'échec, l'année de maturité spécialisée ne peut être répétée.**

# Concours d'admission à la HEM/HEMU

Le candidat ou la candidate qui a obtenu le titre de maturité spécialisée en musique peut se présenter au concours d'admission en 1ère année Bachelor à la HEM/HEMU dans la filière choisie (ou dans une autre Haute école suisse de musique).

# Passerelle Dubs

Tout porteur d'un titre de maturité spécialisée peut prétendre à des études universitaires, moyennant la réussite de l'examen Dubs.

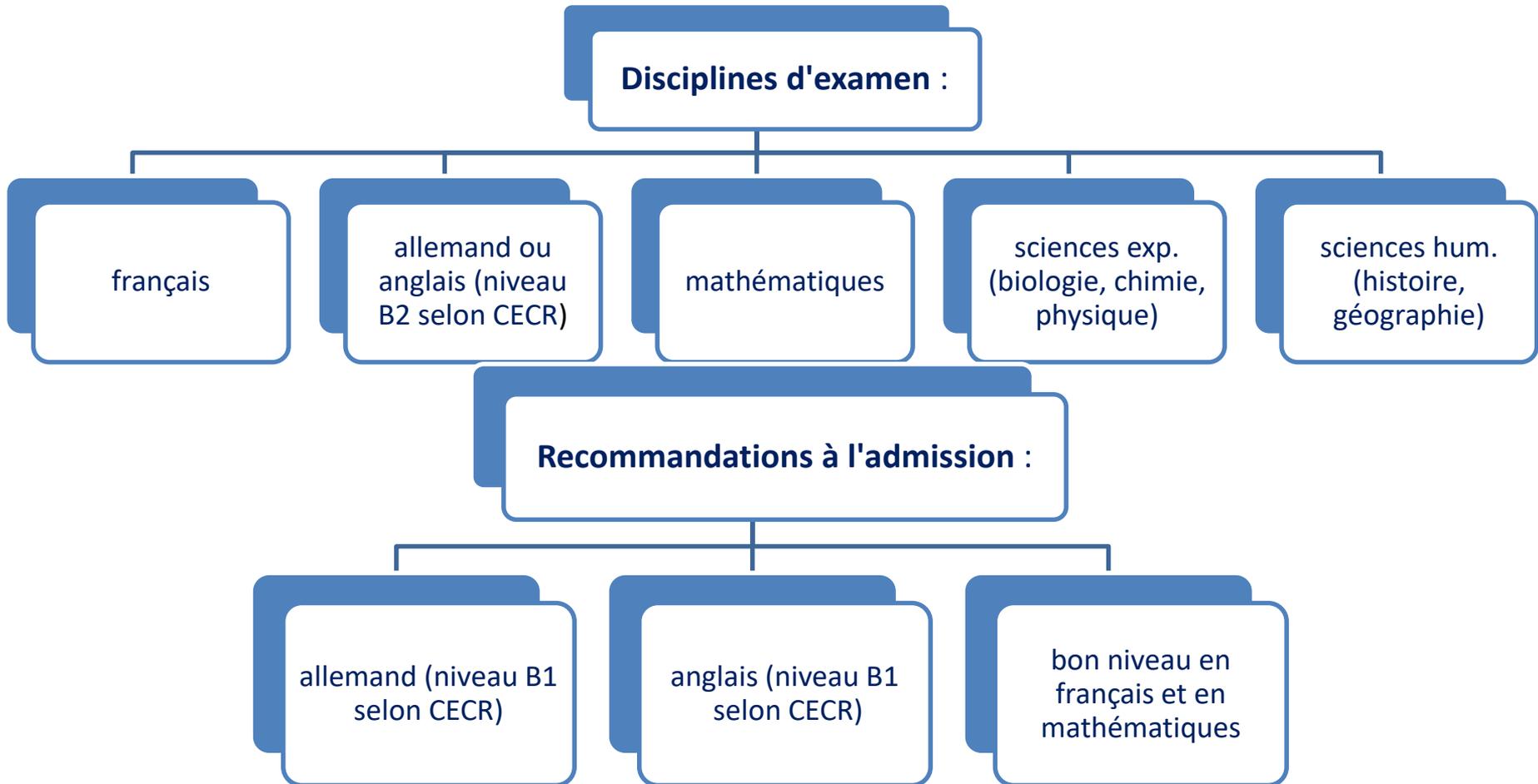
La passerelle Dubs est un cours préparatoire à un examen complémentaire.



La passerelle Dubs s'adresse aux personnes candidates qui ont :

- un projet d'études universitaires (5 ans d'études au minimum après le certificat de l'ECG)
- une solide motivation
- de très bons résultats scolaires
- d'excellentes méthodes de travail

# Passerelle Dubs



# Echéancier de la MSMU

## **Février 2024**

Portes ouvertes de la Haute école de musique (HEM)  
Conservatoire de musique de Genève, Place de Neuve 5

→ VISITES OBLIGATOIRES

*Cf. programme et modalités sur le site de la HEM*

---

## **Du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024**

Inscription provisoire à la MSMU  
(qui valide automatiquement l'inscription à l'épreuve d'admission)

---

## **Lundi 25 mars 2024, 11:50-12:35 – CEDOC de l'ECG Jean-Piaget**

Séance d'information sur les consignes pour l'épreuve d'admission en année de MS

---

## **Lundi 15 avril 2024 – dernier délai**

Transmission par écrit du choix des 3 pièces de l'audition à M. D. Klopmann,  
maître adjoint en charge des MS artistiques

# Echéancier de la MSMU

**Vendredi 17 mai 2024, dès 09:00 – aula de l'ECG Jean-Piaget**

Epreuve d'admission :

- audition
  - entretien
  - test de solfège (pour élèves sans certificat CEGM)
- 

**Mardi 18 juin 2024, 09:00-11:00 – CEDOC de l'ECG Jean-Piaget**

Séance avec les répondants de la HEM pour l'élaboration du plan d'étude de la MSMU

---

**Juin 2024**

Certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP Musique

---

**Dans la semaine du 24 juin 2024**

Confirmation de l'admission en MSMU

(un courriel sera envoyé par l'ECG aux étudiantes et étudiants admis et les documents importants liés à la rentrée MSMU seront joints à cet envoi)

---

**Semaine 35**

Début de l'année MSMU : cours individuels et semi-collectifs à la HEM

# Sites d'information

**Ecole de culture générale Jean-Piaget :**

<https://edu.ge.ch/site/ecgjeanpiaget/>

**Haute école de musique de Genève (HEM) :**

<https://www.hesge.ch/hem/>

**Haute école de musique de Lausanne (HEMU) :**

<https://www.hemu.ch/accueil>

# Questions



Pour toute question, veuillez vous adresser à M. D. Klopmann,  
responsable de la maturité spécialisée musique à l'ECG :  
[dimitri.klopmann@edu.ge.ch](mailto:dimitri.klopmann@edu.ge.ch)